L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: rue de Chartres 78. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 AOUT 1864. Entre Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par McCerren & Landry—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de valeur dans le troisième district, face aux rues Morales et Urquhart, avec la manufacture de savon et de chandelles. — Et devant leur salle d'encan, des meubles.

Par S Guinault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre dans le troisième district, face à la rue Verte. Et un autre lot de terre, avec bâtisses, même district, face à la rue des Grands Hommes. — Aussi, douze terrains sur la Nouvelle rue St Bernard.

Par F Fernandez—à son magasin d'encan, vingt boucauts et caisses de porcelaine de Limoges.

Par D E Morphy — sur la Levée, au poteau 30 du 1er district, 2000 barils de chaux de Rockland.

Par J B Crozat—à la Bourse des négociants et des encanteurs, rue Royale, terrains.

Par Montgomery & Bros—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une part e d'un terrain situé dans le troisième district, avec une batisse en bois, face à la rue de l'Union.—Et à son magasin d'encan, du tabac à chiquer. —Aussi, à l'Entrepôt Hope, rue Fulton, porc mess et avoine.—Au No 89 de la rue du Camp, coton.

Par J P Boisseau — encoignure Nouvelle Levée et Gravier, de la térébenthine patentée. — A son magasin d'encan, au coin des rues Magasin et Gravier, pompe à vapeur, tuyaux, café, farine, liqueurs &c.

Par F F Trinchard—à son magasin d'encan, rue Gravier, No 43, sucre, café, farine, bœuf, thé, &c.

Lettre du gouverneur Letcher, DE LA VIRGINIE.

Le *Richmond Whig*, du 21 juillet, a publié ce qui suit:

Nous publions ci-dessous un document destiné à devenir historique. Le ton calme et froid et l'accent de vérité qui le caractérisent dans l'exposé qu'il fait de l'un des actes les plus sauvages de la guerre, n'ont pas besoin d'être signalés pour éveiller l'indignation dans tout cœur viril:

Lexington, Virginie, 5 juillet 1864.

Pensant que les Fédéraux prendraient la ville samedi, (11) je quittai ma maison dans la nuit du vendredi et fus à Big Island, comté de Bedford, où je suis resté jusqu'au mercredi matin suivant. Apprenant alors que l'ennemi avait décampé, je retournai. J'avais appris précédemment que ma maison avait été brûlée avec tout son contenu. Les menaces faites contre moi par les Fédéraux depuis deux ans, m'avaient convaincu qu'ils détruiraient ma maison quand ils viendraient à Lexington; mais j'avais toujours supposé qu'ils permettraient l'enlèvement des meubles et le linge de ma famille. En cela cependant, j'ai été désappointé.

Quand les Fédéraux prirent possession de la ville, le Dr. Paton, Directeur Médical de l'armée de Hunter, Virginien du comté de Marion, vint chez moi, et dit à ma femme qu'il était indisposé et qu'il lui fallait une chambre dans la maison.

Il prit la chambre, soupa et déjeuna, et quand il eut fini, dit d'une manière moitié plaisante moitié sérieuse à Lizzie, que c'était le dernier repas qu'il ferait dans la maison. Bientôt après, il sortit, sans prendre congé d'aucun membre de ma famille et n'a pas été revu depuis.

Les menaces proférées par les soldats, samedi soir, firent craindre à ma femme que la maison fût brûlée et elle exprima ses craintes au Dr. Paton et au capitaine Towns, de New-York. Le capitaine Towns dit promptement que le propriétaire était un simple citoyen et la maison une propriété particulière, ce serait commettre un outrage inexcusable que de la livrer aux flammes et il proposa d'aller immédiatement chez le général Hunter pour savoir ce qu'il en était. Il s'y rendit effectivement, et fut chargé par le général Hunter de dire à ma femme qu'on ne ferait aucun mal à la maison. La suite montre que le seul but de cette assurance était de calmer les appréhensions et de prévenir ainsi tout transfert d'objets.

Vers huit heures et demi du matin, samedi, le capitaine Berry et sa garde prévôtale vinrent chez moi et l'officier demanda à voir ma femme. Elle vint à la porte et apprit de la bouche de Berry qu'il avait reçu de Hunter l'ordre de mettre le feu à la maison. Elle répliqua qu'il devait y avoir quelque méprise et demanda à lire l'ordre en question. Il dit que c'était un ordre verbal, ce à quoi elle répliqua: l'exécution ne peut-elle être remise jusqu'à ce que j'aie vu le général Hunter?—L'ordre est péremptoire et vous avez cinq minutes pour vider les lieux.—Elle demanda alors la permission d'emporter son linge, celui des enfants, de sa mère et de sa sœur, ce qui lui fut insolemment refusé.

Immédiatement après l'huile de camphine fut versée sur le plancher du salon et le feu y fut mis avec une allumette. Dans l'intervalle, ma fille avait empaqueté une brassée de linge et elle allait sortir lorsque Berry l'aperçut, il courut à elle et mit le feu au paquet de linge qui était dans ses bras. Il versa alors le camphine dans les garde robes, dans les tiroirs, promenant l'incendie partout et mettant à part mon linge qu'il disait avoir l'intention d'emporter au Nord.

Toutes les batisses qui se trouvaient sur mon lot furent brûlées à l'exception d'un petit grenier au dessus de ma glacière. On n'y laissa ni farine, ni viande, ni vivres d'aucune espèce, tout ayant été emporté le samedi.

Ma mère, maintenant dans sa 78e année, demeure dans un lot attenant au mien, ayant avec elle un de ses petits enfant et une domestique. Le feu fut mis dans son écurie, située à environ quarante pieds de la maison, dans l'unique but de le faire sortir ainsi. La maison prit feu deux fois et aurait été réduite en cendres sans les efforts infatigables du capitaine Towns qui ordonna à ses hommes d'apporter de l'eau et d'éteindre les flammes. Le capitaine se conduisit comme un gentleman envers ma fille et ma mère.

Les généraux Averil, Sullivan et Duffee désapprouvèrent toute cette conduite comme un outrage, en violation de tous les principes de la guerre civilisée et déclarèrent que Hunter seul était responsable de ces atrocités.

Je suis sincèrement votre......
JOHN LETCHER.

Mr Jos Mayo, Richmond, Va.

UN NOUVEAU PLAN POUR PRENDRE RICHMOND.

Une Revue Américaine, qui s'occupe du commerce du charbon, suggère au général Grant une nouvelle méthode pour prendre Richmond, méthode qui consisterait à supprimer l'approvisionnement de charbon des rebelles, chose facile dit cette Revue. La plus grande partie du charbon dont se servent les confédérés pour leurs manufactures et d'autres objets vient des mines qui sont sur les deux côtés de la rivière James, à quelques milles au-dessus de Richmond. Le filon court une vingtaine de milles du Nord au Sud, sur une largeur de cinq milles. Le charbon est bitumineux et cuisant et fait une grande consommation pour l'alimentation de la vapeur et la production du gaz. Ces mines ont été probablement les premières exploitées dans les Etats Unis et le *Journal des Sciences* de 1818 les mentionne comme ayant été en opération 30 ans auparavant.

Les travaux, tels qu'on les exploite aujourd'hui, sont à une profondeur qui n'a pas encore été atteinte par aucune autre mine dans le pays; cette profondeur est de 800 pieds. Toutes les autres mines de la Virginie et du Tennessee étant dans nos mains actuellement ou n'ayant qu'une étendue très limitée, on doit croire que si les mines au dessus de Richmond étaient saisies et l'approvisionnement de charbon coupé de ce point, supprimé, nous pourrions forcer les rebelles à venir à composition par le défaut de combustibles.

Le nouveau régime au Mexique.

L'*Indépendance belge*, journal qui a toujours été hostile à l'établissement de l'empire au Mexique, publie la correspondance suivante:

PARIS, 13 juillet.

J'ai réservé hier, pour vous en donner aujourd'hui le résumé exact, la dernière lettre que j'ai reçue du Mexique. Les considérations générales auxquelles se livre mon correspondant, je vous les soumets avec confiance, parce qu'elles proviennent d'un homme éclairé, impartial, connaissant parfaitement la vaste contrée qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, d'un Français qui a vécu au milieu des populations si diverses qui s'y rencontrent et qui, pas plus alors qu'aujourd'hui, ne s'est mêlé à leurs dissensions intestines.

Tout libéral qu'il est, l'auteur de la lettre admet d'abord la nécessité absolue pour le nouvel Empereur de retenir par devers lui et pendant un certain temps, le pouvoir en entier, à la condition, espérée toutefois, que le souverain montrera constamment un esprit ferme, modéré et libéral. Au reste, je laisse parler ici mon correspondant:

"L'empereur Maximilien trouvera en arrivant les choses suffisamment disposées pour qu'il dépende de lui seul de les mener à leur complément, c'est à dire à la pacification de tout le pays, mais il faut pour cela que, pendant près de deux ans encore, il puisse compter sur l'action des troupes françaises. Si par malheur, en effet, ces troupes venaient à quitter le Mexique avant que le nouveau régime fût pleinement maître et obéi dans toutes les provinces les plus reculées de l'empire, avant, ce qui sera fort long et fort difficile à obtenir, que l'armée mexicaine soit devenue une armée disciplinée et dévouée, l'ère des pronunciamientos, des révolutions ne tarderait pas à reparaître. C'est la conscience morale qui a été le plus atteinte pendant les quarante dernières années de guerres civiles et on la retrouve moins encore dans les troupes que dans toute autre classe de la société. Il faut qu'à peu d'exceptions près chefs et soldats mexicains sortent des rangs pour faire place à des éléments nouveaux.

"C'est une profonde erreur que de croire que tous les hommes qu'on qualifie de *puros* soient des républicains de conviction qui ne se rallieront jamais à un pouvoir impérial. A part quelques chefs éminents de ce parti, et qui ont cru, en leur âme et conscience, que le régime républicain était celui qui convenait le mieux au pays, la grande masse ne les suivait que pour se soustraire à la domination du clergé. On n'est *puro* que parce qu'on n'est pas clérical.

"Aussi le jour où les hommes qui combattent encore pour cette opinion seront convaincus que le souverain ne consentira jamais à subir les lois du parti prêtre, qu'il a la force et la volonté de gouverner dans un esprit de libéralisme, de jour là ils déposeront les armes pour se rallier [illegible] ou au moins vivre en citoyens paisibles.

"On n'a pas l'idée en Europe de la vivacité des haines qu'a soulevées au Mexique le parti clérical.

"[illegible] n'y a pas l'idée de l'état d'ignorance et de relâchement de mœurs dans lequel vit le clergé au milieu du [illegible] les couvents [illegible] brèches faites [illegible] gouvernement, [illegible] l'Europe ensemble. On [illegible] population d'un pays [illegible] 8 millions [illegible] moines ou prêtres séculiers sont en nombre deux fois plus considérable qu'en France où il y a près de 40 millions d'habitants. Et, avec cela, beaucoup de villages manquent de desservants dans plusieurs contrées montagneuses; l'Indien, laissé à lui-même, pratique une religion qui n'est qu'un mélange confus de superstitions catholiques et de souvenirs idolâtres.

"On a fait sonner bien haut que le nouvel empereur trouverait un point d'appui solide parmi la race native, qui compte pour plus de six millions. C'est encore une erreur. Les Indiens, sauf ceux du Zacatecas, de l'Acapulco et du Rio Grande, qui mènent plus une vie sauvage que civilisée, sont des êtres fort doux, admirablement disposés pour faire plus tard une population éminemment paisible et agricole, mais de longtemps encore ils ne seront que des êtres passifs. Si on peut introduire la conscription parmi eux, un jour ils pourront former une armée obéissante. Mais leur demander aujourd'hui un concours actif, ce serait peine perdue.

"Il faut donc que l'empereur appelle à lui toute la classe éclairée de la nation; mais malheureusement elle n'est pas nombreuse. En revanche, ses intérêts vitaux la feront se serrer autour du nouveau pouvoir, si le pouvoir est empreint de fermeté et de libéralisme, et elle lui apportera la véritable influence, car elle comprend tous les grands propriétaires et tous les commerçants. Or, cette classe entière, tout en ayant conservé jusqu'ici la mesure que lui imposait le soin de ses intérêts, est aussi ennemie que les *puros* de la domination cléricale.

En résumé, mon correspondant pense que la résistance de l'armée juariste pourra se maintenir pendant une période encore longue, mais que ce n'est qu'une affaire de temps et que, dans les conditions qui lui sont faites, Maximilien ne pourra accuser que lui-même, s'il ne parvient pas à asseoir solidement son pouvoir sur toute l'étendue de l'empire qui lui est livré.

Encore un mot qui confirme ce que je vous ai déjà dit hier: l'ordre avait été donné de concentrer quinze mille hommes de troupes françaises à Guadalaxara qui allait devenir le quartier général du général Douay. On supposait qu'après la saison des pluies, l'empereur irait séjourner quelque temps dans cette ville où il serait accompagné par le général Bazaine.

Le général Salas, ex régent, était considéré comme le futur ministre de la guerre de l'empire.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles des hauts du fleuve.

Capture des steamers Atlantic No 2 et de M. R. Check, sur la rivière Sunflower, par le colonel Liddell—Commerce sur la cote.

Correspondance du N.O Times.

Vicksburg, 19 juillet 1864—On rapporte que les steamers Atlantic No 2 et le M. R. Check ont été capturés sur le Sunflower par une force rebelle sous le colonel Liddell. Voici tous les détails que j'ai pu obtenir sur cette affaire.

Les propriétaires d'un gros lot de coton près de la rivière Yazoo, au-dessus du confluent du Sunflower, voulant échanger ce coton pour des billets du Trésor des Etats-Unis, avaient obtenu du général Wirt Adams, dans la juridiction duquel le coton se trouvait, la permission pour certains négociants yankees de se rendre sur les lieux et d'y prendre le coton moyennant le paiement du lot en greenbacks. Ce nouvel arrangement avait été immédiatement communiqué aux négociants yankees, qui étaient les propriétaires des deux bateaux précités. Ils se mirent donc immédiatement à l'œuvre pour obtenir de la douane l'expédition de leurs bateaux vers un lieu qui se trouvait dans les lignes de l'ennemi. Le général Slocum autorisa l'arrangement. Comment tout cela s'est il fait, c'est ce dont je ne puis me rendre raison.

Toujours est-il qu'avec cette expédition de douane les steamers *Atlantic No 2* et le *M. R. Check*, avec des papiers approuvés par les autorités militaires de Vicksburg, entrèrent dans la rivière Yazoo et se rendirent à l'endroit où était empilé le coton des correspondants rebelles, coton qui, selon toute probabilité, fut bientôt mis à bord. Mais leur chargement n'étant pas complet, ils voulurent exploiter la permission donnée et remonter au-delà des limites prescrites. Ils entrèrent en conséquence, dans le Sun-Flower, dont le confluent avec l'Yazoo est à 70 milles de Vicksburg et à 12 milles plus haut, furent pris par un détachement du colonel Liddell et capturés, les hommes comme prisonniers de guerre et les bateaux comme propriété de l'ennemi. Les négociants yankees excipèrent vainement de l'autorisation de Wirt Adams, il leur fut répondu qu'ils étaient hors de la juridiction de Wirt Adams, que ce chef n'avait aucun pouvoir sur le colonel Liddell et que les ordres de ce dernier étaient suprêmes en cet endroit.

Les steamers, avec les équipages et les cargaisons furent emmenés à Satartia où aux dernières dates, ils se trouvaient amarrés. Ces bateaux feront pour les Rebelles des transports précieux sur la rivière Yazoo et ses nombreux tributaires.

Les lignes de nos piquets et de nos avant postes ont été fermées avant hier ici, conformément à l'ordre admirable du général Canby. Mais hier deux dames ont obtenu la permission de faire débarquer à Rodney, Mississippi pour $800 de marchandises et de provisions de famille. Ces permis étaient approuvés par l'autorité militaire compétente mais le capitaine de la canonnière Rattler, stationnée devant Rodney, n'a pas permis de débarquer autre chose que les marchandises sèches. Il avait vu que les dames étaient de Port Gibson et y feraient transporter les provisions de bouche et elles pouvaient les avoir à terre. Le prévoyant capitaine a ainsi prévenu la violation de l'ordre du général Canby qui restreint le commerce aux lignes de son commandement.

Nouvelles de la baie de Mobile.

Un habitant de Milesburg, arrivé hier dans la soirée, nous communique les nouvelles qui suivent:

Le steamer *Kate Dale*, expédié directement de la baie de Mobile, est arrivé au débarcadère du Lac Pontchartrain hier soir à 9 heures, avec 30 prisonniers de guerre et quelques blessés et malades des forces fédérales.

Le fort Morgan ne s'est pas encore rendu, mais la garnison sera éventuellement forcée de capituler. En conséquence, il n'y aura pas d'assaut.

Nous avons d'autres nouvelles de grand intérêt et de haute importance mais nous ne sommes pas libres de les communiquer à nos lecteurs. Il suffira de dire que nous attendons incessamment de glorieuses nouvelles de nos forces combinées de terre et de mer.

Nous lisons dans une correspondance adressée du camp devant le fort Morgan, sous la date du 10 août, au *True Delta*:

La capture du fort Morgan est certaine, mais par suite d'hésitations dans la coopération des forces de terre, il est possible qu'elle n'ait pas lieu avant une quinzaine de jours. Mais Dieu merci! nous l'attendrons pas en vain.

Le 77e de l'Illinois a été débarqué sur la péninsule à l'extrémité de laquelle le fort Morgan a été construit et ce fort est privé désormais de toute communication avec Mobile.

Le commandant sommé de se rendre a répondu qu'il avait des approvisionnements de toutes sortes pour six mois et qu'il tiendrait tant que ses provisions dureraient.

Nous avons brûlé toutes les maisons et bâtisses dépendantes du fort et autour des fortifications, et notre artillerie peut maintenant viser à son aise.

Le bélier rebelle *Tennessee*, était une des plus formidables constructions qu'on eut jamais faites pour la défense d'un port et s'il fut resté en repos avec ses trois consorts, le *Selma*, le *Morgan* et le *Gaines*, il aurait pu porter à notre flotte un coup fatal. S'il ne l'eut pas détruite entièrement, il eût pu la jeter dans un désordre tel que les propres canons de nos navires eussent fait autant de mal à nous mêmes qu'à l'ennemi. C'est ce que disent tous les marins de la flotte.

(N. O TIMES.)

Nous apprenons par l'arrivée du *Dale* que l'amiral Farragut avait fait ses préparatifs pour l'attaque du fort Morgan, et que cette attaque devait commencer le 9, à 8 heures du matin. On annonçait un furieux bombardement.

Les forces de terre étaient sur les derrières du fort et l'avaient complètement investi. Chaque pouce de terrain était occupé par les assiégeants.

Les rebelles avaient détruit toutes les bâtisses en dehors du fort.

Ils avaient brûlé aussi leur unique bateau qui était mouillé sous les canons du fort Morgan.

Tout indiquait que la garnison était résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le chenal de Dog River n'était pas obstrué.

Les forces de terre et de mer étaient pleines de confiance dans l'issue des opérations.

Nous apprenons à une heure avancée de la nuit que l'amiral Farragut avait sommé la garnison du fort de se rendre sans condition.

Bruit de la mort du général Forrest.

Le Natchez *Courier* du 9, dit:

Un rapport venu de l'intérieur du Mississippi dit que le général Forrest est mort du tétanos, par suite des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Tupelo.

UNE LETTRE DU PRINCE DE POLIGNAC INTERCEPTÉE.

Menace d'invasion du Missouri.

Nous lisons dans l'*Era* de ce matin:

Le bateau-aviso *Rocket*, expédié de Cairo le 4 août, est arrivé ici hier dans l'après midi.

Par cet arrivage nous apprenons qu'un changement de commandant a eu lieu à Vicksburg. Le général Dana remplace Slocum qui a reçu ordre de se rapporter au général Sherman. On suppose, d'après l'énergie et l'activité connues du général Dana, que des opérations offensives seront bientôt en voie de progrès.

Une autre nouvelle est du plus grand intérêt pour les Louisianais. Une lettre du prince de Polignac à sa fiancée a été interceptée dans le passage du Mississippi.

Cette lettre contient la nouvelle importante que ses troupes et les forces sous le maj.-général Walker étaient à la veille d'envahir le Missouri.

Cela est une forte preuve de la véracité du rapport suivant lequel les rebelles traverseraient qu'il est impossible de faire subsister de grands corps de troupes dans le pays de la Rivière Rouge, depuis la campagne du général Banks.

Ils espèrent, selon toute probabilité, détourner par ce mouvement une portion de l'armée de Sherman des opérations en Géorgie, mais c'est ce qui n'aura pas lieu. Les envahisseurs seront reçus par le peuple de l'Ouest plus chaudement que les hommes d'Early en Pennsylvanie.

Richmond et Atlanta.

L'article suivant du *Messager Franco-Américain*, journal qui soutient l'administration de M. Lincoln, indique l'importance que les fédéraux attachent à la conquête de ces deux villes:

La confédération du Sud a deux foyers de puissance vitale: Richmond et Atlanta. La première de ces deux villes est la tête, la seconde semble être le cœur. Il n'y a rien d'arbitraire dans les fonctions attribuées à chacune de ces localités par le gouvernement rebelle. Le choix de Montgomery comme siége des autorités confédérées n'était justifié par aucune convenance naturelle ou politique. Il n'en est pas ainsi de Richmond. Cette cité, une des plus anciennes et des plus aristocratiques du Sud, pouvait prétendre à l'honneur de commander. Capitale de la Virginie, le plus riche, le plus illustre et le plus influent des Etats méridionaux, elle devenait naturellement la capitale de la puissance nouvelle. Sa position voisine du Nord l'exposait, il est vrai, aux attaques du gouvernement fédéral; mais cette proximité même donnait à la rébellion une attitude de fierté et de menace qui s'accordait fort bien avec les habitudes de la chevalerie esclavagiste. Pour toutes ces raisons Richmond est bien la vraie capitale du Sud, pour toutes ces raisons, la prise de Richmond serait un des plus terribles coups que le Nord pût porter à la rébellion.

La valeur d'Atlanta, au point de vue de la guerre, est peut être encore plus réelle que celle de la cité virginienne. Située dans la partie nord-ouest de la Géorgie, cette ville occupe une position presque centrale dans la Confédération. Elle n'a guère que vingt années d'existence et une vingtaine de mille habitants; mais les rebelles y ont établi le principal dépôt de leur matériel de guerre et en ont fait le plus solide point d'appui de leurs forces. Il y a des arsenaux, des fonderies, des laminoirs et des fabriques qui ont approvisionné le Sud d'armes, de machines, de rails et de munitions depuis trois ans. C'est aussi là que se fabriquent tous les habillements, les harnais et les autres objets relatifs à l'équipement de l'armée. On conçoit donc l'importance que l'ennemi attache à cette position et l'acharnement qu'il met à la défendre.

Atlanta est le cœur de la Confédération, avons-nous dit. En effet, c'est de là que partent les artères qui vont répandre dans tout le pays les richesses dont nous venons de parler. Vers le nord, se dirige le chemin de fer de l'Ouest à l'Atlantique, qui passe à Chattanooga. Vers le sud-ouest court le chemin d'Atlanta à Montgomery, qui communique avec celui de Mobile; vers le sud, et avec ceux qui sillonnent la vallée du Mississippi, vers l'ouest. Du côté du sud-est se trouve le chemin de fer de Macon et de Savannah, du côté de l'est, celui d'Augusta et de Charleston.

Toutes ces routes contribuent, avec la configuration du pays, à faire d'Atlanta une des plus importantes positions stratégiques du Sud. Vers le Nord, cette place est défendue par la région montueuse dans laquelle se trouve Chattanooga. Il a fallu une campagne de trois mois à Sherman et à McPherson pour parcourir la distance qui sépare cette dernière ville d'Atlanta, en délogeant l'ennemi des fortifications naturelles que lui offrait cette région. La possession d'Atlanta comme nouvelle base d'opérations faciliterait aux fédéraux la conquête d'une grande partie de la Géorgie, de l'Alabama et de la Caroline du Sud. Il est probable que leurs efforts se dirigeront d'abord sur Columbus, Macon et Augusta, villes rendues importantes par des arsenaux et des manufactures. Augusta surtout se recommande par une immense fabrique de poudre, qui contribue presque autant que celles d'Angleterre à l'approvisionnement des rebelles.

Richmond est presque sous nos yeux. Richmond est la capitale, et l'importance de cette cité, apparente pour tous, est peut-être exagérée par tous, en raison même de son évidence. Atlanta est cachée dans les profondeurs de la Confédération, mais c'est là que semble être le grand ressort vital de cette puissance. Le gouvernement, chassé de Richmond, peut se transporter ailleurs, mais si Atlanta est prise, on ne peut improviser sur un autre point les arsenaux, les manufactures et les chemins de fer qui font de cette ville le foyer principal de la richesse du Sud. D'ailleurs, tout autre point que l'on pourrait choisir n'offrirait plus les mêmes avantages de position centrale. Il est donc permis de croire que la prise d'Atlanta aurait une influence plus décisive encore sur la situation politique que la conquête même de Richmond.

C. JEWETT AGENT DE NAPOLEON.

Nous reproduisons ce qui suit du *Messager Franco-Américain*:

Encore les négociations du Niagara. Plus que jamais on publie coup sur coup les lettres, les documents, les plaidoyers qui touchent de près ou de loin à la mémorable farce jouée par MM. Sanders et consorts aux dépens des amis de l'Union. Le *Herald* surtout, qui nous paraît être dans la confidence des deux camps, publie sous la signature de M. C. Jewett, des pièces fort curieuses qui jettent un nouveau jour sur la véritable signification des pourparlers du Niagara. Il semblerait que M. Jewett, à qui appartient la première idée de la conférence, aurait reçu de l'empereur Napoléon des instructions à cet effet, et que les événements qui ont si vivement ému le public ces jours derniers ne seraient que le résultat d'une entente préalable entre le diplomate du Niagara et [illegible] des Tuileries. [illegible]

[illegible] Bientôt sans doute nous saurons positivement à quoi nous en tenir à ce sujet.

LES HOMMES DE CENT JOURS—A moins que la situation des choses à la frontière ne soit beaucoup plus sérieuse que nous ne le pensons, dit le *New York Times*, il semble que le prix au moyen duquel le gouvernement veut assurer le service des hommes de 100 jours est beaucoup trop élevé. S'il s'agit, en exemptant du recrutement, de lever 15,000 ou 20,000 de nos citoyens les plus disponibles, pour un service de 100 jours seulement, le sacrifice est lourd. Le recrutement volontaire marche lentement, et si les hommes ne se présentent pas plus vite, d'ici au 5 septembre, il est permis de croire que le contingent de N. York sera rempli, et si dans l'intervalle, les hommes de 100 jours viennent en aussi grand nombre qu'on peut raisonnablement le présumer, la ville sera privée d'une large proportion de ceux qui sont sujets au service militaire.

(New York Times du 29 juillet.

LES COMTÉS DE PRINCE WILLIAM ET DE FAIRFAX.

Détresse parmi les habitants—Kincheloe chargé d'opérer dans les comtés de Westmoreland et de King George.

Washington, vendredi, 29 juillet.

Un grand nombre de citoyens des comtés de Fairfax et de Prince William sont venus à Alexandria depuis 10 jours. Ils rapportent qu'une grande détresse règne dans certaines sections de ces deux comtés, par suite de la disette de vivres.

Les communications ont été interrompues, pendant quelque temps, par nécessité militaire, entre ces comtés et Alexandria, et il est résulté une grande rareté d'articles alimentaires, attendu que les citoyens de ces comtés dépendent de ce marché pour leurs approvisionnements. Nous espérons qu'ils pourront se procurer des secours immédiats.

On sait par les habitants de Prince William que les guérillas n'ont pas infesté cette région d'une manière sérieuse, depuis deux ou trois semaines.

Kincheloe a reçu des autorités de Richmond l'ordre de descendre avec sa bande dans les comtés de Westmoreland et de King George et d'opérer contre les détachements d'éclaireurs expédiés de nos canonnières.

Mosby est toujours sur le haut Potomac.

L'ESCADRE FEDERALE EN EUROPE— Le département de la marine vient d'augmenter considérablement l'escadre fédérale de station sur les côtes de l'Europe. Voici, d'après le *Naval Register*, quels sont les navires en croisière dans ces parages:

Le *Kearsarge* et le *Tuscarora*, corvettes à hélice; le *Ticonderoga*, le *Sacramento*, corvettes à aubes; le *Niagara*, frégate à aubes, et enfin le *Saint Louis* et la *Constellation*, corvettes à voiles.

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT.

PAR AMÉDÉE ACHARD.

VI

Tandis que ce torrent de paroles tombait des lèvres de Mlle de Montmeillan, M. de Carlepont ne la quittait pas des yeux. Philiberte parlait comme si elle eût été seule, racontant son martyre au vent, aux arbres, à l'espace. Malgré l'exagération et l'emphase d'un langage qui n'étonnait plus son interlocuteur, un sentiment vif et profond animait le visage de Mlle de Montmeillan; le geste était en harmonie avec la voix; on la sentait inspirée par un souffle de vérité. Quelle déchirure dans le cœur, et tel était le bouleversement au visage!

—Et vous avez vingt-cinq ans! dit tout à coup M. de Carlepont d'une voix attendrie.

—Croyez-vous que l'âge se mesure aux années?

Voyez cet arbre noir tout chargé de tristes rameaux que les neiges ont flétris. Vienne le souffle du printemps, et la sève engourdie se glissera sous l'écorce, et des frondaisons nouvelles répandront leurs murmures et leur fraîcheur dans le ciel!

Philiberte appuya sa main fortement sur le bras de M. de Carlepont, et le regardant en face:

—J'avais promis de vous dire pourquoi je vous parlais comme je l'ai fait tout à l'heure, reprit-elle. Le moment est venu, ce me semble, de m'acquitter. Je n'ai plus la candeur des premiers jours; c'est vous dire assez que j'ai compris pourquoi on vous a vu au château de Bray après que vous m'aviez rencontrée auprès du campement des Bohémiens. Si c'eût été le hasard, ou simplement un devoir de politesse, vous n'y seriez pas revenu après une première visite.... Est-ce clair?

M. de Carlepont, qui chassait les feuilles sèches avec une canne légère qu'il avait à la main, ne répondit pas.

—J'ajouterais, si je ne craignais de me servir d'un mot ridicule, continua Philiberte, que vous me faites la cour.... Pardonnez-moi de ne pas trouver une expression qui rende mieux ma pensée. Il me semble que vous valez mieux que cela. Je vous ai quelquefois écouté, lorsque par avance la conversation prend, chez nous, un tour plus élevé, et bien sûre qu'il y avait en vous autre chose qu'un chasseur et un millionnaire, j'ai puisé dans l'estime que vous m'inspirez, le courage de vous faire ma confession; donc, cherchez fortune ailleurs, ou pour votre cœur ou pour votre caprice; le roman de ma jeunesse est fini et je ne le recommencerai pas.

—Vous avez raison, répondit simplement le duc.

Si Mlle de Montmeillan avait été moins sincère dans son aveu, cette franchise eût excité tout au moins un mouvement de surprise; ni le dépit ni l'étonnement ne parurent sur son visage. Mais, au contraire, elle regarda le duc d'un air de contentement:

—Merci, reprit-elle d'une voix tranquille.

Sans se hâter, et pareils à des amis qui reviennent sur un passé qui leur est commun, ils continuèrent la conversation commencée. M. de Carlepont trouvait un charme singulier à pénétrer dans cette âme qui ne devait jamais lui appartenir, et Philiberte ne faisait point de difficulté de lui en ouvrir les replis les plus secrets. Sa pensée, sa vie tout entière, eût elle pu dire, tournaient autour d'un souvenir, l'idole tombée de l'autel, elle en adorait les débris; le temple n'avait plus de Dieu, mais elle était faite ainsi que, sevrée d'amour, elle ne voyait rien devant elle qui valût un effort ou méritât la peine d'un désir. Elle se sentait inutile à elle même.

—Je ne me hasarde pas une heure hors du château, poursuivit-elle, que je ne sois envahie par quelque chose que ma pensée domine. M. d'Heunecourt n'a jamais posé les pieds dans ces bois où nous marchons, mais il n'est pas un moment de la journée où la couleur du ciel, un nuage suspendu dans l'azur, le départ furtif d'un oiseau, une teinte particulière de l'horizon, ou verte ou rose ou laiteuse, avec des tons gris et doux, le passage d'un troupeau qui se perd dans un sentier, que sais-je encore? la chanson d'un bouvier, un accident de terrain, un pan de mousse, le jeu de l'ombre et de la lumière sur le tronc blanc d'un bouleau, le chant d'un coq qui sort de l'aile sur un vieux mur, un rameau qui s'incline en travers du chemin, certains sons, certaines odeurs, un bruit de cloches vibrant tout à coup dans l'air vif et sonore du matin, mille hasards enfin ne me rappellent un jour, une heure, un instant de notre passé, et cela avec une telle certitude d'impressions que je n'ai pas besoin de fermer les yeux pour voir clairement devant moi le paysage auquel se rapporte ce souvenir impérieux. Il est là tout entier, avec le ciel et le brin d'herbe. La réalité s'efface, le rêve seul subsiste et s'impose à ma pensée.

M. de Carlepont sourit.

—Eh bien! que vous disais-je, tout à l'heure? s'écria-t-il.

—Ah! reprit Philiberte, avec un mouvement de véhémence sauvage, je ne souhaiterais pas à ma plus implacable ennemie ces rêves affreux d'où l'espérance est chassée. J'en reviens plus semblable aux morts qu'aux vivants!

Le duc était certainement sincère lorsqu'il fit à Mlle de Montmeillan cette réponse qui contenait implicitement une promesse de changer d'attitude ou de s'éloigner. Ils venaient en ce moment de sortir des bois [illegible] Devant eux, s'étendait une lande d'un aspect calme et doux, où les rayons obliques du soleil faisaient briller çà et là de petites flaques d'eau. [illegible] un léger brouillard rampait sur le sol, poussé par un souffle de vent bas et humide, derrière un rideau d'arbres pris en écharpe par la lumière, et à l'autre bout de la lande, on distinguait les toits aigus de Bray.

Comme ils s'avançaient lentement, enveloppés de distance en distance par les voiles flottants de la brume, ils aperçurent un troupeau de brebis noires dispersé au milieu des touffes de genêts et d'ajoncs et broutant l'herbe rare, quelques unes de ces animaux s'enfuirent à leur approche, d'autres les regardaient d'un air timide et farouche. Un bruit de clochettes tintait au milieu des bruyères, et de place en place. Ces sons légers, qui naissaient et mouraient, emportés par le vent, augmentaient la mélancolie répandue autour de ces lieux sauvages. Philiberte ralentit son pas et promena ses regards au loin dans la plaine, dont le brouillard dérobait confusément les perspectives; elle frissonna et deux larmes descendirent lentement sur ses joues. M. de Carlepont déroula un tartan qu'il avait sur l'épaule et l'en enveloppa. On eut dit un frère prenant soin d'une sœur plus jeune.

—Merci, dit-elle doucement.

Puis comme répondant tout haut à une interpellation silencieuse de sa pensée:

—Si j'avais été mieux défendue, peut-être [illegible] n'eût-il pas été!... dit-elle.

—Qui sait! répondit Pierre.

[illegible]

A cette époque, M. de Carlepont passait son temps en de longues heures, mêlées de douceurs et de tourments, à errer dans les environs du château [illegible] Philiberte [illegible] un tapis de neige étendu sur l'herbe de l'hiver. Elle avait les mains pleines de graines menues qu'elle répandait autour d'elle par volées comme un semeur le blé dont il remplit les sillons. Qu'elle était jeune alors! Les petits oiseaux accouraient à tire d'aile du fond des bois, s'abattaient sur la trace menue de ses pieds et dérobaient le grain en poussant mille cris. On voyait autour de sa tête comme un tourbillon de plumes tourbillonnantes tout à coup par un rayon de soleil; puis, au milieu de cette gaîté, une pensée subite obscurcissait le visage de Philiberte, elle battait des mains en poussant un éclat de rire aigu; et la troupe ailée disparaissait plus vite encore qu'elle n'était venue; à quel murmure d'une voix intérieure répondait cet éclat de rire? M. de Carlepont ne l'avait pas oublié.

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Vendredi 12 août, à 5 heures P. M.

COTON—Il y a eu demande, mais les acheteurs ont exigé une nouvelle baisse à laquelle les détenteurs n'ont pas voulu se soumettre. Il ne s'est fait aucune vente. [illegible] Le marché est trop irrégulier pour que nous donnions des cotes.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—[illegible]

SUCRE—[illegible]

MELASSE—[illegible]

TABAC—[illegible]

FARINE—[illegible]

SON—[illegible]

MAIS—[illegible]

FRETS—[illegible]

ETAT DU STOCK DU TABAC, EN VILLE, LE [illegible] COURANT. [illegible]

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c, voir la partie anglaise.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 12 août.

Le marché est toujours extrêmement calme. Le coton est un peu en demande, mais les détenteurs ne veulent point consentir aux conditions qui leur sont imposées.—Aucune transaction [illegible] au sucre, excepté un fort lot vendu hier à 24 cts le lb.—Les opérations dans les produits de l'Ouest ne vont pas au delà du détail; de petits lots de farine extra de choix ont rapporté $13 25.

Il règne un calme plat dans les cercles financiers. Les banques continuent à tirer sur New York à 1¼ de prime mais la malle ne fermant que demain soir, la demande a été faible. Une des banques a vendu [illegible] Au dehors, le change à vue sur New York est à [illegible] de prime. On aurait pu acheter au pair du change à dix jours, lequel est [illegible] de prime.

Le nombre de traites étrangères est amplement suffisant et les tireurs sont, dans certains cas, obligés de faire de nouvelles concessions. Les ventes de sterling Metamoros embrassent 5.0 livres à 27[illegible], et 276 à 277¼. Le sterling particulier peut être coté à 275 @ 280 et 285; et celui des banquiers à 2[illegible]; Les francs des premiers sont à 1 [illegible], et ceux des seconds à 1 [illegible].

L'or a trouvé fort peu d'acheteurs; on en a demandé 2[illegible], les détenteurs en ont offert beaucoup moins. On aurait sans doute pu en acheter un fort lot pour l'expédition à 257¼.

Il ne s'est rien fait dans l'argent qui est nominal à 235 à 240 les demi piastres américaines. Les piastres mexicaines sont tenues plus haut que l'or; il ne s'en est point vendu.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 13 août 1864.

Arrivé dans la semaine—[illegible] bœufs, [illegible] cochons, 749 moutons, 413 veaux et [illegible] vaches. Vendu, 315 bœufs, [illegible] cochons, 749 moutons, [illegible] veaux et 32 vaches. A vendre, 276 bœufs, [illegible] cochons, 30 veaux et 19 vaches.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	— à 34
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net	— à 24
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv.	— à 18
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	60 00 à 75 00
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	— à 65 00
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	— à 55 00
Bœufs du Texas, qualité inférieure, par tête	— à 35 00
Cochons, gr	— à 15
Moutons, en lots, par tête	5 00 à 6 00
Vaches à lait, par tête	60 00 à 100 00
Veaux, par tête	15 00 à 20 00
Veaux, 2e qual, par tête	20 00 à 25 00
Veaux de lait	14 00 à 18 00

TRANSFERT DE MAGASIN.

I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a acquis un stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de

DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX,

qu'il vend en gros et en détail.

M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix le plus élevés pour les diamants et la vieille or et argent. Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX et s'emploie que de très bons ouvriers. 22 juillet—1m

Mairie de la Nouvelle Orléans.

HOTEL DE VILLE, 12 août 1864.

La moyenne du prix de la farine de boulangerie, donnée aujourd'hui par les marchands de farine de cette ville, est de $14 [illegible] le baril. Conformément à la dite évaluation, le prix de la farine, pour la semaine prochaine, à partir de dimanche, 14 août, sera comme suit:

Trente quatre onces de pain pour 20 cents.
Dix sept " " " 10 "
Huit " " " 5 "

Les boulangers sont requis de n'employer que la meilleure farine du susdit prix par baril, et l'emploi de farine avariée ou de qualité inférieure pour le pain [illegible] vente dans cette ville est prohibée. Les [illegible] teurs de pain sont requis de donner avis, à la station de police la plus rapprochée, de toute violation de la susdite ordonnance soit dans le poids soit dans la qualité de la farine.

Par ordre de STEPHEN HOYT, Faisant fonctions de Maire.
D. L. O'BEIRNE, Sec.

AVIS.
Bureau des directeurs des Ecoles Publiques.
COMITÉ DES PROFESSEURS.
[illegible] Par ordre du [illegible]
D. L. O'BEIRNE.

Aux planteurs de coton

[illegible] J. M. CESNAC [illegible]

THE ATLANTIC MAIL STEAMSHIP COMPANY
Pour New York, directement. Départ MERCREDI, 17 août, [illegible] MERCEDITA [illegible] D. de GOICOURIA & Co.

POUR NEW YORK directement. Départ, DIMANCHE 14 août [illegible] EMILY B. SOUDER [illegible] WARNEKEN & Co.

POUR MATAMOROS [illegible] F. CAVE & Co.

PAQUEBOT REGULIER. POUR MATAMOROS [illegible] IKE DAVIS [illegible] S. FERNANDEZ & Co.

[illegible] JOHN L. TITUS [illegible]

[illegible] W. O. BETTERTON [illegible] JOHN L. TITUS.

POUR VERA CRUZ—La belle goélette anglaise NEPTUNE [illegible] S. FERNANDEZ & Co. rue Vieille Levée No 125. 13 août

POUR MATAMOROS—Le brick anglais HOPE, capitaine Ollison, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à COUTURIE FRERES, rue Vieille Levée, No 42. 13 août—6f. 1pe.

POUR MATAMOROS—La goélette fine voilière J. H. WILDER [illegible] LAPENE & FERRE, Nos 65 et 67 rue Vieille Levée, ou à JOSEPH KELLEY, No 80, rue Gravier. 13 août

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière et de première classe FREDERICK H. [illegible] Pour balance de fret et passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au 1er. 12 août—12

POUR TAMPICO—La goélette mexicaine GUADALUPE, capitaine [illegible] partira pour le susdit port LUNDI 15 du courant. Son chargement étant au complet, elle ne prendra que des passagers. S'adresser aux rues Urasulines et Vieille Levée, à JUAN ORFILA. 12 août—4f

POUR MATAMOROS—La goélette ALBATROS, fine voilière, PASSANT LA BARRE, ayant une partie de son fret engagé, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à A. SARRAN, Chez P. Mallard, 36 rue Royale. NOTA—Le subrécargue se chargera de remettre à leur adresse tous les petits paquets que l'on voudra lui confier. 11 août

POUR LA HAVANE—Départ le 18 août courant—Le beau trois mâts français de première classe MARIE ANGELIQUE, capitaine Poissonnier [illegible] MM. F. BOUDOUSQUIE, 47 rue Royale, ou EUG. ROUCHEREAU & CO, 16 et 17 rue St Louis. 10 août—10

POUR TAMPICO—Ligne du Golfe—La goélette J. C. ACTON [illegible] S. FERNANDEZ & Co. 125, Vieille Levée. 7août

POUR VERA CRUZ—La goélette fine voilière et de 1re classe FANCY, capitaine Joseph Cofari [illegible] L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse. 5 août

POUR TAMPICO—La goélette JOHN A. HAZZARD [illegible] S. FERNANDEZ & Co. 125 Vieille Levée. 6 août

POUR TAMPICO—La goélette anglaise RED CROSS [illegible] L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au premier. 31 juil—12

POUR MATAMOROS—La goélette fine voilière AGNES [illegible] L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse, au premier. 31 juil—12

POUR TAMPICO—Ligne du Golfe—La bonne goélette EMMA AMELIA [illegible] S. FERNANDEZ & CO, 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—Le nouveau bateau à hélice LOUISA [illegible] S. FERNANDEZ & Co., 125 Vieille Levée. 27 juillet—

AVIS. On désirerait acheter quelques Magasins et quelques maisons bien situées dans le 1er District. S'adresser à E. FAUCHET, courtier, No 85, Passage de la Bourse.

AVIS.

Décédé à Rome, dans sa cinquante-huitième année, EDOUARD ROGER, ex-professeur de l'Université de France. Ses fils Edouard et Arthur Roger prient leurs parents et amis de vouloir bien assister au service funèbre qui sera célébré samedi, 13 août, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de leur père.
Ses fils EDOUARD ROGER, ARTHUR ROGER.

AVIS.
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

TOUS les membres [illegible] prévenus qu'un Service Funèbre sera célébré MARDI 16 août, à huit heures du matin, à l'église St Louis, à la charge de la Société, pour le repos de l'âme de [illegible] OLIVIER BLINEAU. [illegible] Le Président compte sur l'exactitude des sociétaires.
Par ordre du Président.
Nlle-Orléans, 11 août 1864. G. BOUÉ, Secrétaire.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St Louis, MARDI, le 16 de ce mois, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu OLIVIER BLINEAU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

ATTENTION.

[illegible]

AVIS. Le navire français BELLA CUBANA, capitaine [illegible], venant de Bordeaux [illegible] EUG ROUCHEREAU & Co.

AVIS. [illegible] BELLA CUBANA, de Bordeaux [illegible] EUG ROUCHEREAU & Co.

TABAC en feuilles de la Havane [illegible] BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34.

CIGARES de la Havane [illegible] BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34.

E. GIQUEL, RUE DU CANAL, No. 126

Annonce à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de

MARCHANDISES DE SAISON ET D'AUTOMNE

savoir:

Cotons blancs et écrus, 5, 8, 10 et 12/4 à DRAPS.
Cotons fins blancs et écrus 3/4, 7/8 et 4/4 à CHEMISES.
Egalement, un assortiment complet de
TOILES D'IRLANDE, TOILES A DRAPS et TOILES A TAIES D'OREILLERS, LINONS TOILE.
TOILES ET BATISTES IMPRIMÉES.
Linge de table, toutes grandeurs, dames de table, Serviettes, Nappes, Crash, etc.
ETOFFES BLANCHES, telles que—
Mull Mull, Nansou, Mousseline suisse 4/4 et 3/4, Brillantines, Tarlatanes et Mousselines Book, mousselines à doublures. Egalement, un assortiment complet de
BONNETERIE ANGLAISE ET ALLEMANDE.
Bas et Chaussettes de toutes espèces, pour dames, messieurs, demoiselles jeunes garçons et enfants.
Egalement, un beau stock de gilets mérinos et laine pour dames, messieurs, demoiselles et jeunes garçons, mouchoirs en mousseline et dentelle, toile d'oreillers brodés, rideaux mousseline en dentelle brodée, de 12/4 unie; toile à moustiquaire et mousseline, mouchoirs brodés, ourlés, à bordures, pleinement assortis; bandes, jabots et toute espèce de broderies.
Un assortiment complet de
ETOFFES NOIRES,
Bombasine, laines, mérinos, mousselines de laine, alpaca, grenadine, barège (4/4, pour châles), dite française 5/4 et 6/4, crêpe noir anglais, voiles noirs Amour, dito taille.
ETOFFES A ROBES
BAREGE anglais, brochés et checked, GRENADINES, [illegible] couleurs unies.
CRÊPE D'ESPAGNE, article nouveau. POIL DE CHÈVRE, MOUSSELINE organdy, très joli genre, BRILLANTINE en couleur.
PARFUMERIE.
Un bel assortiment de parfumerie fraîche, comprenant en partie:
Savons de toilette, pommades, Cosmétiques, eau de Cologne, Cocoaine, Philicome et Huiles essentielles.
Peignes, brosses à cheveux, Brosses à dents et à ongles,
Brosses à drape et brosses à poudre,
Poudres pour le visage et les dents et Dentifrice du Dr Pierre.
ARTICLES D'HABITATION,
TELS QUE:
COUVERTURES blanches et en couleur, KERSEYS, JEANS du Kentucky et de la Géorgie, ETOFFES à raies, Dito à carreaux, DENIMS, COTONNADES, OSNABURGS.
Cotons écrus épais, 3/4, 4/4 et 5/4. Mouchoirs, coton en bobine, fil de lin, Boutons en or, flanelle blanc, rouge, grise et bleu [illegible] Aiguilles, épingles et galons.
Tous ces articles sont d'importation récente et de qualité supérieure.
E. GIQUEL, Rue du Canal No 126.
14 août—1m mer, vend, et dim.

VENTES A L'ENCAN

Eaux de vie françaises, vins, liqueurs, vermouth, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 16 août 1864, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. Eug. Rouchereau & Co, Nos 17 & 19, rue St. Louis, les articles suivants—

30 barriques vin rouge, côtes de Gamblanne, [illegible] St. Emilion, [illegible] Bas-Médoc, [illegible] Montferrand, [illegible] Supérieur, Nos 3, St. Julien, [illegible] Supérieur, [illegible] Extra, 12 barriques vin blanc Chabliere, [illegible] F. Duverger, [illegible] Supérieur, [illegible] paniers champagne Duc de la Rome, [illegible] champagne Ferry Rolland, [illegible] Krug & Co, [illegible] Vermouth Noilly Prat & Co, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du trésor des E. U. 11 août

PAR J. B. CROZAT, encanteur, Bureau, No 70, rue Royale. [illegible]

Chaux! Chaux! Chaux!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

PAR F. F. TRINCHARD.
[illegible]

HEBERT & ESCOUSSE,
131, Rue de Chartres.
Reçu par le steamer Emily B. Souder
200,000 [illegible]
POMMADE CAMPHREE [illegible]
CHAPELETS [illegible]
LIVRES DE PIETE [illegible]
MANUEL DE PIETE - RECUEIL DE PRIERES [illegible]
Un grand assortiment de DOMINOS [illegible]
DERNIERES NOUVEAUTES LITTERAIRES.

Aux Marchands, aux Planteurs et aux Fournisseurs.

WALLACE & Co,

Importateurs et Marchands en gros de MARCHANDISES SECHES ET LAINAGES.
Fabricants et Marchands DE BOTTES & SOULIERS.
33 rue des Magasins et 13 Bank Place.
[illegible]
WALLACE & Co.
33 Magasins et 13 Bank Place.

POSTSCRIPT

A tous nos amis et clients.
WEHL & DANZIGER
Etant forcés de fermer leur
Magasin de marchandises sèches
au No 163 rue du Canal
dans deux semaines
pour cause de réparations
pour disposition des vitrines
Et pour arranger la façade de leur établissement,
Offrent
TOUT LEUR STOCK DE
MARCHANDISES SECHES
à des prix réduits.
Afin de donner à chacun une chance de se pourvoir de marchandises sèches à meilleur marché qu'auparavant.

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
OFFRE ses services au public [illegible]

$5 DE RECOMPENSE. [illegible]

AVIS. [illegible] ADELIE [illegible] E. BORDELOIS.

[illegible] ADELIE [illegible] E. BORDELOIS.

BEURRE, FROMAGE, &c.
50 [illegible] T. SCHAILER Jr.

MAISON A LOUER. [illegible] M. ELLIOT.

Marchandises en bond de Douane.
[illegible] A. STURZENEGGER & Co.

Vins, vermouth et cerises à l'eau de vie pour l'exportation et en magasin.
[illegible] J. C. Roubeau. OSCAR MERCIER & Co., No 17 rue St. Louis.

EAUX-DE-VIE, VINS ET LIQUEURS pour l'exportation et en magasin.
[illegible] OSCAR MERCIER & Co.

PAYEZ VOS TAXES.
[illegible] H. S. WILSON, Percepteur de Taxes.

TABAC EN FEUILLES

VENANT d'être reçu par le steamer CREOLE, un très beau lot de
Tabac en feuille du Connecticut et de New York State.
Les fabricants de cigares feront bien de venir examiner mon stock. C. ISAAC.
3 août—3m Au coin des rues Magasin et Commune

Bernard Turpin,
ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 16 juil—1m

A vendre.
UNE TERRE propre à cultiver le coton, sise sur le chemin coquille de Gentilly, et mesurant six arpents de face au chemin de Gentilly, sur vingt de profondeur.
Pour les conditions, s'adresser au bureau du Gas No 150, rue de la Commune, à M. E. LEBEAU.

VENTES A L'ENCAN

TEREBENTHINE PATENTEE.
12 barils térébenthine à l'encan.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29 coin Gravier.
SAMEDI 13 du courant, à 10½ heures, il sera vendu au coin des rues Nlle Levée et Gravier—
12 barils térébenthine, pour le compte de qui il appartiendra. 13 août

Acier, fer, machine à vapeur, tuyaux, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Il sera vendu, samedi 13 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins Nos 27 à 29, coin Gravier— [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 13 août

Café, farine, tabac, liqueurs,
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
[illegible]

Grande vente spéciale de 20 boucauts et caisses de porcelaine de Limoges, services de table, garnitures de toilette, assiettes et pots, tasses et soucoupes, plats &c. &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.
[illegible]

Contenu d'un café et pension, lits simples, moustiquaires, draps, couvertures, chaises, tables, installations de buvette et gaz, licence, &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.
[illegible]

Le plus beau morceau de terre de la ville, et propre à faire une très belle résidence, pour être à la fois en ville et à la campagne.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur, Bureau Passage de la Bourse, No 38.
[illegible]

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.
Meubles, Machine à coudre, &c.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

Succession de [illegible]
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

Succession de Marie Hernandez.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

Terrains sur la nouvelle rue Saint Bernard
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
[illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.
GROCERIES [illegible]

Genièvre de Hollande.
CINQ pipes marque du Palmier.
Eaux de vie de cognac.
2 quarts, Barron 1845, [illegible] 4 quarts, Pinet Castillon 1862.
Vins Rouges. [illegible]
Champagne. [illegible] Piper Heidsieck, [illegible]
Liqueurs. [illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jne, 57, Vieille Levée.

A VENDRE.
100 boucauts SUCRE CLARIFIÉ de Cuba, en lots au gré des acheteurs. A vendre par WM PERRIN & CO. rue Carondelet No 31. 10 août—15f

A VENDRE,
GROCERIES. UNE GROCERIE avec toutes ses installations, située au coin des rues Dauphine et Toulouse. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. M. MUMFORD.

A VENDRE
Une bonne résidence située dans la rue du Quartier, entre les rues Remparts et St-Claude. S'adresser à H. Gosquet, rue de l'Union No 42.

Avances en argent.
Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO., à New York. J. REID, No 3 rue des Magasins.

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.
TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, [illegible] sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est [illegible] S'adresser à GAUDUZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1 août—1m

CONTINENTAL HOUSE,
Au coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a acheté le Continental House, qu'il a mis à neuf et sera heureux d'y voir ses amis. [illegible] W. G. SCHAFER.

Aux Planteurs et Manufacturiers DE COTONNADE.
NOUS venons de recevoir et offrons en vente en lots au gré des acheteurs—Indigo de Guatemala, de Madras et du Bengale, Couperose. Cardes pour coton, de qualité et grandeur extra, à l'usage des familles, Cartes de coton, numéros assortis, pour la fabrication des cotonnades. CUSACHS & OGDAN, Encoignure Royale et St Philippe.

A VENDRE.
UNE DISTILLERIE pouvant faire 16 barils de rum par 24 heures, avec toutes les installations, 10 citernes de 2000 galons, 1 do de 1000 do, 2 dito de 800, Machine à vapeur de la force de deux chevaux. Une grande bouilloire; 2 pompes. S'adresser chez M. ADAMS, chaudronnier, rue Conti, 16. 17 juillet—1m

Conservez vos Dents.
J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 156, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. Porter,) continue à exécuter [illegible] toutes les opérations dans l'art du Dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

MIEL.
150 Gallons beau MIEL, à vendre à la Pharmacie coin St-Pierre et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE PEREMPTOIRE DE TABAC.
125 caisses et caddys tabac, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BROS, R. T. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, samedi, 13 août, à midi et demi au magasin d'encan, rue du Camp No [illegible]— 125 caisses et caddys tabac.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 août

Terrain amélioré et de prix, situé dans le Troisième District.
Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
[illegible]

Vente péremptoire
de porc mess et d'avoine, pour clore [illegible] Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
[illegible]

Coton....Coton
50 balles coton à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
[illegible]

Grande vente de Propriétés Foncières améliorées et vacantes, bien situées.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Succession de [illegible]
Propriété de valeur. Ensemble avec la Manufacture de Savon et de Chandelles qui s'y trouve, à l'encan—Le tout se vendra en bloc.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19,175.
PAR McCERREN & LANDRY. G. W. McCERREN, encanteur.
[illegible]

Vaches à lait à l'encan.
PAR McCERREN & LANDRY.
[illegible]

Meubles—Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

H. F Klumpp vs sieur et dame Luchenmeyer (Catherine Commandeur, épouse d'Auguste Luchenmeyer) et le dit Auguste Luchenmeyer.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans, No 11,445—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, MERCREDI, 14 de septembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, la propriété [illegible]

[illegible] Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Jean Lerethe—No 1,921.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Attendu que Manuel Elliot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Jean Lerethe, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député-Greffier.

AVIS.
Succession de William Morrison.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Les créanciers de la dite succession sont requis de se faire connaître et de présenter leurs réclamations et les titres qui les établissent, au bureau de Miles Taylor, avocat, au coin des rues St Charles et Union, au dessus de la Banque de la Nlle Orléans, entrée dans la rue de l'Union. DANIEL MORRISON, Curateur.

Une excellente occasion.
A VENDRE, pour cause de départ—avec les installations—un FONDS D'ARTICLES DE MODES, tels que chapeaux, fleurs, rubans [illegible] S'adresser au No 135 de la rue Royale, entre les rues St Pierre et Toulouse.

Moulin à coton de Carver.
LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet des célèbres moulins à coton de Carver, de 40 à 80 scies, avec les derniers perfectionnements. Aussi, moulins pour coton Sea Island—A vendre par AARON HOBART Jr, 30, rue St-Charles. 20 juil—3m

SUCRE.
1?0 boucauts de choix à vendre, en lots, à la convenance des acheteurs, par A. MILTENBERGER, 156, rue Commune.

SIGN OF THE BRONZE PEN
A LA PLUME DE BRONZE

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.
Papiers et Articles de Bureaux, de tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient certainement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR, RELIURE—REGLURE.
Commission et Importation directe.
FRANCIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 83, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.